

Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge

Ordonnance de dépôt



26065591

Déposé / Reçu le

13 MAI 2026

au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0794 337 651**

Nom

(en entier) : **AG RESIDENTIAL**

(en abrégé) : **/**

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **1000 Bruxelles, avenue des Arts 58**

Objet de l'acte : Commissaire : Renouvellement du mandat

Extrait des décisions écrites de l'actionnaire unique du 6 mai 2026 :

7. Renouvellement du mandat du commissaire

L'actionnaire unique décide de renouveler le mandat du commissaire, à savoir la SRL PwC Réviseurs d'Entreprises, dont le siège social est situé à 1831 Diegem, Culliganlaan 5, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises (RPM Bruxelles) sous le numéro 0429.501.944 pour une durée de trois ans. Conformément à l'article 3:60 du CAC, cette société désigne comme représentant permanent Damien Walgrave, réviseur d'entreprises (A02037), pour la représenter et le charge de l'exercice de ce mandat. Damien Walgrave est l'administrateur unique et représentant permanent de Damien Walgrave BV (B00966), membre de l'organe d'administration de PwC Réviseurs d'Entreprises SRL. Le mandat viendra à échéance après l'assemblée générale chargée d'approuver les comptes annuels en date du 31 décembre 2028.

8. Pouvoirs

L'actionnaire unique décide de donner procuration à Mesdames Julie Salteur, Julie Buffin et Françoise Lemye, chacune pouvant agir individuellement, avec l'autorisation de subdéléguer ses pouvoirs, afin de procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux décisions de la Société, en ce compris le pouvoir de signer et de déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux formalités nécessaires à la publication des décisions de la Société aux annexes du Moniteur belge. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Françoise Lemye
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/05/2026 - Annexes du Moniteur belge